## Province de Luxembourg



## Commune D'ETALLE

## Etalle, le 27 juin 2024

BAUDRUX Philippe&François Notaires Associés Rue de Luxembourg, 41A 6720 HABAY-LA-NEUVE

Objet:

Renseignements Urbanistiques

Parcelle cadastrée : Etalle 4ème division - Sainte-Marie

Section « A » n° 1448H

Propriétaire : V/réf. :

Réf.:

Monsieur le Notaire,

En réponse à votre courrier du 26 juin dernier concernant l'objet repris sous rubrique, nous vous signalons qu'à notre connaissance et au vu des documents en notre possession :

 le bien sis à 6740 SAINTE-MARIE, Chaussée Romaine n° 140 cadastré section « A » n° 1448H est repris dans la zone d'habitat à caractère rural au plan de secteur Sud-Luxembourg;

 le bien est repris en zone d'épuration collective au PASH raccordée à une station d'épuration et bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux;

le bien n'est pas concerné par une zone à risque d'inondation ;

le bien a fait l'objet d'un permis d'urbanisme autorisé en date du 15/06/77 et inscrit au registre des permis sous le numéro 44/1977 ;

le bien est situé dans le périmètre du lotissement « Creux des Buts » non périmé autorisé par le Collège communal en date du 29/01/63 – lot 4 ;

- le bien étant situé le long de la RN 895, veuillez contacter le Ministère de l'Equipement et des Transports afin d'obtenir un éventuel plan d'expropriation ;

- il n'existe pas de schéma de structure ;

- le bien n'est pas concerné par un plan particulier d'aménagement, un projet de plan d'expropriation;
- le bien n'est pas classé et ne fait pas l'objet d'une procédure de classement ;

- le bien n'est pas inscrit dans une liste de sauvegarde;

- le bien n'a pas fait l'objet d'un certificat d'urbanisme, d'un permis unique, d'un permis d'environnement, d'une mesure de lutte contre l'insalubrité, d'un constat d'infraction urbanistique ou environnementale;

le bien n'est pas repris dans un plan d'expropriation ;

- il n'existe pas de liste d'arbres remarquables arrêtée par le Conseil communal ;

En application de l'article D.IV.99. § 1<sup>er</sup> alinéa 1<sup>er</sup>, 1° et 2° du CoDT, le Gouvernement met à disposition des notaires les informations visées à l'article D.IV.105.

Veuillez croire, Monsieur le Notaire, en l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Par le Collège :

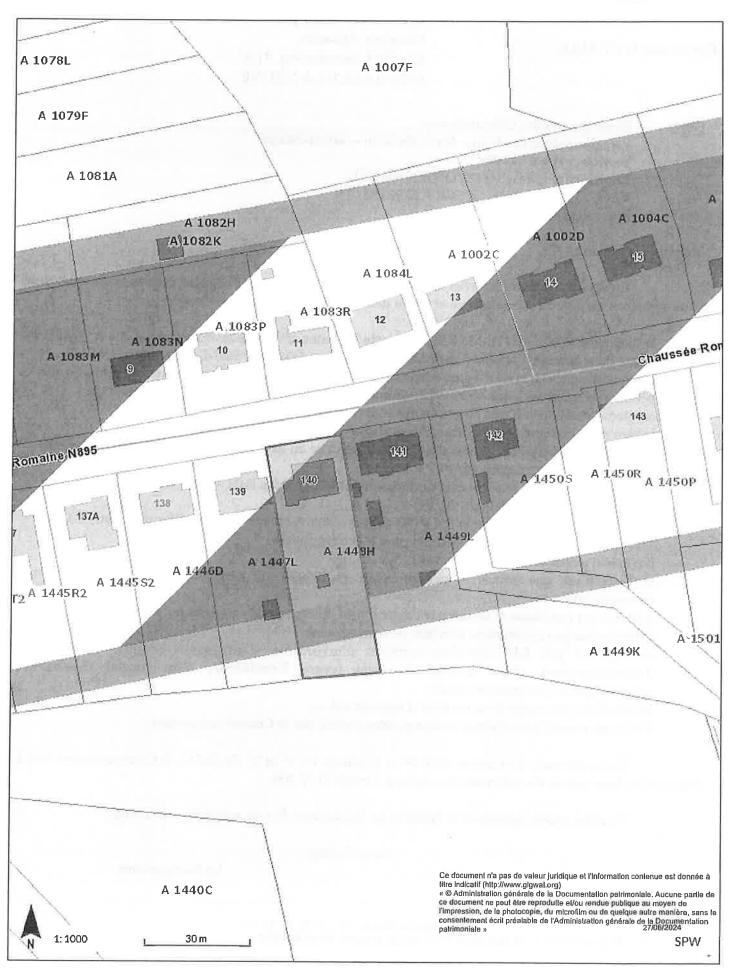
Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ad. : Rue du Moulin 15 – 6740 ETALLE © 063/45.51.74 - 🖺 063/45.63.27 — Dexia IBAN : BE48 0910 0050 4227 – BIC : GKCCBEBB







## **Enquête notaire**

Parcelle concernée	Division: ETALLE 4 DIV/SAINTE-MARIE/ Section: A Numéro: A 1448 H INS: 85009 Surface calculée: 15.15 ares Adresse de la parcelle (Source:ICAR): Chaussée Romaine 140, 6740 Sainte-Marie-sur-Semois
Plan de secteur	Nom du plan du secteur d'aménagement :  SUD-LUXEMBOURG  2 Zone(s) d'affectation: Agricole (22% soit 3.4 ares) Habitat à caractère rural (78% soit 11.76 ares)  Surcharges du plan de secteur  Prescriptions supplémentaires
	Prescription supplémentaire: Non <u>Avant-projet et projet de modification du plan de secteur</u> Infrastructures en avant-projet ou projet: Non Périmètres des avant-projets et projets: Non
Guides Régionaux d'Urbanisme	Parcelle située en GRU - Anciennement Zones Protégées en matière d'Urbanisme : Non  Parcelle située en GRU - Anciennement Périmètres de Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural: Non  Parcelle située en GRU - Accès aux personnes à mobilité réduite: Oui  Code carto: 85009-RMR-0001-01  Libellé: Etalle  Historique dossier: arrêté du 19/12/1984 modifié les 25/02/1999,  20/05/1999 et 25/01/2001  Liendoc: Ici  Parcelle située en GRU - Enseignes et dispositifs de publicité: Oui  Code carto: 85009-REP-0001-01  Libellé: Etalle  Historique dossier: arrêté du 15/11/1990, arrêté du 06/09/1991  Liendoc: Ici  Parcelle située en GRU - Qualité acoustique des constructions: Non  Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux
Guides Communaux d'Urbanisme	d'Urbanisme: Non Parcelle située en GCU - Anciennement Règlements Communaux de Bâtisse: Non
Schéma de Développement Communal	Parcelle située en SDC - Anciennement Schéma de Structure communaux: Non
Permis d'Urbanisation	Parcelle située dans un permis d'urbanisation (anc. lotissement): Oui Code carto: 85009-LTS-0008-00 Type: PERMIS (62% solt 9.35 ares) Code service: 10/179/100A Date de décision: 29-01-63 Liendoc: Ici
Rénovation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de rénovation urbaine: Non
Revitalisation urbaine	Parcelle située dans un périmètre de revitalisation urbaine: Non
Sites à réaménager (SAR)	Parcelle située dans un SAR: Non
Périmètre de reconnaissance économique	La parcelle se trouve dans un périmètre de reconnaissance économique:  Non  Reportes parsue SOL: Non
Schéma d'Orientation local	Parcelle concernée par un SOL: Non
Périmètre de remembrement urbain	Parcelle située dans un périmètre de remembrement urbain: Non
Zones d'assainissement	2 type(s) de zone(s) : Collectif (RAC) Collectif (RAC)
Cours d'eau	Voies navigables: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 1ère catégorie: Non A 50 mètres: Non

	Non navigables de 2ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables de 3ème catégorie: Non A 50 mètres: Non Non navigables non classés: Non A 50 mètres: Non Dont la catégorie n'a pas été définie: Non A 50 mètres: Non
Aléa d'inondation Attention, les aléas "très faible" sont à consulter uniquement sur carte (échelles inférieures au 1:25.000). Cette catégorie ne peut être complétée automatiquement dans cette fiche.	La parcelle n'est située dans aucune zone
Axe de ruissellement concentré	Parcelle traversée par un axe de ruissellement concentré: Non Parcelle située à moins de 20 mètres d'un axe de ruissellement concentré: Oui
Zone de prévention des captages (SPW)	Parcelle située dans une zone de prévention forfaitaire (II): Non Parcelle située dans une zone de prévention arrêtée (II) : Non Parcelle située dans une zone de surveillance arrêtée III : Non
Parc naturel	Parcelle située dans un parc naturel: <b>Oui</b>
Liste des arbres et haies remarquables	Un arbre se trouve dans la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Un arbre se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une haie ou un alignement d'arbres se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve dans la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 5 mètres de la parcelle: Non Une zone de haie remarquable se trouve à moins de 10 mètres de la parcelle: Non La parcelle se trouve dans une zone AHREM: Non
ADESA - Points et lignes (PVR/LVR)	Sélection située dans un PIP: Non
Zone Natura 2000	Sélection située à moins de 200 mètres d'une vue remarquable: Non Parcelle non située dans le périmètre d'une zone Natura 2000
Zone Natura 2000 (100m)	Parcelle non située à moins de 100 mètres du périmètre d'une zone Natura 2000
Servitudes  La couche des servitudes n'a plus été actualisée depuis plusieurs années et n'est donc plus à jour.  Au fur et à mesure des mises à jour du plan parcellaire cadastral, cette couche finira par complètement disparaître.(Source: SPF - Cadmap)	Le cadastre a connaissance d'une servitude qui traverse la parcelle: NON
Wateringue	Parcelle contenant une wateringue: <b>Oui</b>
Canalisations de gaz Fluxys	Parcelle traversée par une canalisation 'Fluxys': Non Canalisation 'Fluxys' à une distance inférieure à 250 mètres: Non
Seveso	Localisation Pluxys a une distance interieure à 250 metres: Non Localisation ponctuelle des entreprises SEVESO: Non Zones contours des entreprises SEVESO: Non Zones vulnérables provisoires SEVESO: Non Zones vulnérables SEVESO: Non
Banque de données de l'Etat des Sols:	Parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir (Art. 12 §2 et 3 du Décret) : Non Parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation (Art. 12 §4 du Décret) : Non
Zones de consultation obligatoires du sous-sol	La parcelle n'a pas une présence de carrières souterraines La parcelle n'a pas une présence de puits de mines La parcelle n'a pas une présence potentielle d'anciens puits de mines La parcelle n'a pas une présence de minières de fer La parcelle n'a pas une présence de karst
Cavité souterraine d'intérêt scientifique	Parcelle située dans une cavité: Non
boulement	Parcelle concernée par une contrainte physique relative aux éboulements : Non La parcelle est concernée par un versant supérieur à 30° : Non
Patrimoine - Biens classés et zones de protection	Parcelle contenant un monument classé : Non Parcelle contenant un site classé : Non Parcelle contenant un ensemble architectural classé : Non Parcelle contenant un site archéologique classé : Non Parcelle contenant une zone de protection : Non
	Inventaire du patrimoine immobilier culturel : Non
arte archéologique	La parcelle est concernée par la carte archéologique: <b>Oui</b> (100% soit 15.15 ares)

ä

Chemin de Grande Communication (Liège)	Parcelle située à proximité d'un Chemin de Grande Communication: Non
Modifications à l'atlas de la voirie vicinale (Source:SPW)	Modifications à l'atlas de la voirie vicinale: Non
Périmètres de remembrements et d'aménagements fonciers	Parcelle concernée par un périmètre de remembrements et d'aménagements fonciers: Non

Ce document n'a pas de valeur légale. Les données ne sont fournies qu'à titre indicatif. Ce document a été généré le 27/06/2024 13:58

